

TABLE RONDE #2

L'ORGANISATION DES RAPPORTS ENTRE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LES POUVOIRS PUBLICS : CONFRONTATION OU COOPÉRATION ?

Cette table ronde a accueilli Mariama Gamatié Bayard, sociologue consultante et présidente du parti politique « Rassemblement des citoyens pour un Niger Nouveau, RACINN Hadin'Kay » et Edouard Martin, ancien Député européen. Elle était modérée par Salam Ouédraogo, directeur exécutif de Res Publica Burkina.



Elle a porté sur la manière dont se construisent, se développent ou se détériorent les liens entre la société civile et le pouvoir. Les sociétés civiles d'Afrique et d'Europe ne peuvent pas continuer de travailler de manière cloisonnée les unes à côté des autres. Pour être efficaces, elles ont besoin de convergence, de défendre des projets communs et d'aller dans le même sens.

Les intervenants ont insisté sur la nécessité pour la société civile de s'organiser et ont partagé le constat que la société civile est complémentaire de la société politique. Elle apporte un plus au processus décisionnel et à la mise en œuvre des politiques en termes de connaissances, d'expériences et d'expertises.

La société civile bénéficie de la confiance de ses membres et de la société. Si les OSC peuvent exprimer les préoccupations de la société et représenter leurs intérêts, elles peuvent également mobiliser la société pour

diverses causes. Sous cet angle, les OSC peuvent apporter une contribution essentielle à l'élaboration de politiques consensuelles. La collaboration entre la société civile et les pouvoirs publics devrait donc permettre un développement et une mise en œuvre plus dynamique et efficace des politiques et plans d'action en matière de gouvernance.

Toutefois, la réussite des partenariats exige un niveau élevé de compréhension et de confiance mutuelle, ainsi qu'un solide soutien réciproque.